CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84229** **VALABLE JUSQU'AU** **08/11/2025**

ÉDITÉ LE 02/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/06/2009

Raison sociale : CICE PLAFONDS SUSPENDUS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 15 000

12 CHEMIN DU MOULIN BASSET
93200 SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint-Denis 51310384600012

Siret : 513 103 846 00012

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 211767300166

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 594 788

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 594 788

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Téléphone : 01 58 69 12 45 **Fax :** 01 58 69 17 05

Portable : 07 88 62 07 50

Responsabilité légale :
MEYZENQ FRANCK PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : cice.plafonds@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 190 616 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	5	09/11/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.